Troisième Année. — N° 102. DIX CENTIMES Du 24 au 31 Octobre 1897.

LE LIBERTAIRE 19 NOV. 97 PARIS

# LE LIBERTAIRE

Journal hebdomadaire paraissant le Samedi

ABONNEMENT POUR LA FRANCE

UN AN .................... 6 francs
SIX MOIS .................. 3 —
TROIS MOIS ................ 1 fr. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

5, Rue Briquet (Montmartre) — Paris

ABONNEMENT POUR L'ÉTRANGER

UN AN .................... 8 francs
SIX MOIS .................. 4 —
TROIS MOIS ................ 2 —

## Don de Joyeux Avènement

*La Maison Lépine a changé de directeur. C'est un nommé* Blanc *qui a pris la succession. Nos amis savent que nos relations avec ladite Maison sont toujours très suivies. Aussi la nouvelle Direction s'est elle fait un devoir de ne pas nous oublier dans la répartition de ses dons de joyeux avènement. Nous avons même été, par une délicate attention à laquelle nous sommes très sensibles, servis les premiers.*

*Juste le temps de passer en équipage de la place Beauveau dans la Cité, et ce cher Blanc nous a délégué, par l'intermédiaire d'un associé de sa maison, le nommé Bertulus, son employé Leproust. Ledit employé s'est présenté dans nos bureaux avec quelques serviteurs, nous a très galamment assurés des excellentes dispositions de la Maison Blanc a notre égard et de son vif désir de voir nos relations se resserrer davantage. Le camarade qui a eu la bonne fortune de recevoir ces précieux témoignages d'attachement a chargé, de son côté, l'employé Leproust de transmettre à son directeur l'assurance du désir non moins vif que nous avons de rester avec la Maison Blanc dans les mêmes termes que lors de la direction Lépine; il a même prié d'ajouter que la réciprocité de nos sentiments envers cette Maison s'accentuait aussi de plus en plus vivement. En souvenir de cette aimable et toute spontanée visite, l'employé Leproust a de nos bureaux emporté plusieurs kilogs d'exemplaires invendus.*

*Nous ne doutons pas que cet échange de bons procédés nous vaille de prochaines et nouvelles marque de bienveillance d'une direction envers laquelle nous nous efforcerons de ne pas être ingrats.*

J. FERRIÈRE.

## CELLE A TUER

« Nous n'en finirons donc pas cette « année avec les beaux jours !... quel « désastre pour les fabricants de four- « rures... et pour nos adorables pe- « tites patineuses!..» La bonne *Presse* en général, et celle de Léon Bailby en particulier, viennent d'exprimer les susdits regrets.

*Paris qui s'amuse*, en effet, attend impatiemment son cher Hiver. Il y a plus d'un mois déjà que tout ce que la grande Ville compte *de plus noble, de plus riche et de plus élégant* a quitté plages et villes d'eaux pour enfin réintégrer ses hôtels, y préparer bals et réceptions. Fêtes *de l'esprit et du cœur*, car l'élite qui s'y retrouve, étale en même temps sa richesse et fait appel aux arts pour la vie d'une foule de commerçants et d'ouvriers, sans compter le nombre de miséreux que sa *Charité* soulage.

Et l'Hiver se fait attendre ! Pas encore de froids secs, de nuits longues ! C'est à peine si *nos jolies mondaines* osent provoquer l'entêtement du soleil par quelques fourrures, ou se pelotonner dans leur coupé; et les *chères belles* en sont réduites à patiner tristement sur de la glace artificielle.

Mais si la *Saison* ne s'avance pas plus vite, si les *soirées* sont retardées, que vont devenir les pauvres ?

Une marquise tourangelle de *douze ans*, pendant un bal blanc que ses très illustres parents offraient en son honneur, et tandis que les valets descendaient aux petits gueux qui grelottaient sous le porche armorié, les débris de gâteaux de ces demoiselles, disait à ses jeunes compagnes : « Je préfère l'hiver parce que c'est la saison de la Charité ! »

Le mot fut colporté de salons en salons, et de province à Paris avec des « *exquis, ravissant, ma chère !* » qui firent aussitôt une réputation de précoce grandeur d'âme à l'aristocrate gamine.

Charité !... *Vierge pure et féconde !* comme va bientôt nous le repleurnicher en concerts, en matinées, en soirées, autour d'un tas de pianos, la séquelle des ténors, barytons, soprani professionnels et mondains, mâles et femelles, à qui nous devons annuellement l'insolente et imbécile rengaîne du compositeur Faure.

La Charité qui déjà mobilise son armée de secouristes tapageurs, d'associations bruyantes, d'ordres mendiants, de pîtres en chasubles d'or ou soutanes de soie, en redingote ou en habit fleuris; de quêteuses à chairs maquillées et robes à traîne !

La Charité, qui va faire, elle, à son tour, ses grandes manœuvres d'hiver; appeler sa réserve de gueux, grouper ses régiments de misère, et pour sa revue des misérables et des souffrants, parader en tête de son état-major d'heureux.

Elle va, comme chaque hiver, ouvrir de nouveaux asiles, serrer les rangs des lits d'hôpitaux, bâtir ses tentes-abri, allumer ses braseros, préparer la soupe chaude et la bouchée de pain.

Et pour que l'Etat ne soit pas débordé par les indigences à secourir, pour que son *Assistance publique* ne soit pas surmenée et n'ait pas à vider ses coffres, hypothèquer ou vendre ses immeubles, la Charité va joindre les sacrifices privés à la sollicitude officielle.

Au milieu de la décadence universelle (!) de l'abaissement moral (!!) et de la ruine sociale (!!!) qui nous menacent, une *élite* de gens survit encore pour qui le bonheur n'est jamais une fatigue quand il s'agit de soulager une souffrance ou d'empêcher une misère de se changer en désespoir ! Pour que les malheureux vivent, ces nobles humanitaires ne reculent devant aucun plaisir : fêtes de jour et de nuit, bals, théâtres, lunchs et soupers, pâtisseries et champagnes, rien ne les arrête, rien ne les décourage !

Et bientôt dans les nuits de la Ville, sous la pluie glaciale, la bise cinglante ou sur la neige boueuse les Va-nu-pieds et les Sans-abri, chassés des berges et des bancs, devront soigneusement se garer sur les trottoirs des fournisseurs affairés, ou sur la chaussée des attelages aux bêtes fringantes.

Si leur tête endolorie reçoit les heurts nouveaux d'un panier de traiteur, si leurs pauvres jambes trébuchent sous l'injure prévenante du cocher *de maison*, ces trop heureux bousculés devront songer que tout ce monde grouille et se voiture pour leur assurer à la queue du lendemain près la porte du couvent ou sous les grilles de l'Hôtel, quelques sous et du pain !

Les journaux, les *honnêtes* s'entend, consolés enfin par le retour de la chère saison des *échos* mondains, vont accorder trève aux infortunés bureaux de bienfaisance et calomnier moins les fonds de réserve de l'*Assistance*. La *Croix* et le *Peuple Français* nous annonceront les sermons de charité; la *Gazette* chantera les anciennes largesses royales; le *Gaulois* citera les dons de Monseigneur le Duc; le *Journal* et l'*Écho* parleront des bals somptueux de l'avenue X...; le *Gil Blas* donnera les noms des Liane, des Émilienne et des Renée des meilleures villes, présentes au cotillon de la ravissante Y... qui, de son coquet hôtel, songe aux malheureux; la *Libre Parole* fulminera contre la rapacité bien connue des Juifs en face de l'amour si désintéressé des chétiens les uns pour les autres !

L'*Éclair* ajoutera quelques lignes à son cliché quotidien d'envois à la Morgue; le *Petit Journal* et son confrère le *Petit Parisien* se réserveront la tâche modeste, bien qu'autant pour eux lucrative, d'enregistrer les morts de faim ou de froid et les asphyxiés par désespoir!

En Province, à l'Étranger, ce grand exemple sera fidèlement suivi, la Charité reculant chaque jour les frontières du cynisme et de la misère.

La *Vierge pure et féconde*, ainsi qu'on la nomme, ajoute à ce cumul au moins bizarre de vertus, la sinistre et malheureusement déjà séculaire besogne d'enchaîner sans répit les douleurs et de baillonner les révoltes.

Une main, me fut-il conté, écrivit un jour sur un édicule de Londres : *Charity is murder*, la Charité c'est l'assassinat !

Il faudrait, si les cris répétés et si les mots gravés servaient à quelque chose, redire et graver cela partout en notre coin maudit de monde civilisé.

Il faudrait partout et sans cesse clamer dans la foule des appauvris et des affamés que chaque mot de charité qui leur est dit est une injure dont on soufflète leur veulerie; que chaque main tendue vers eux (pour donner ce que la veille, le jour même et le lendemain elle vole à leurs fatigues) est une main qui, pareille à celle des dresseurs de fauves, masturbe les fiertés, châtre les rébellions et, lentement mais sûrement, tue ceux dont les rugissements épouvanteraient ou dont les fringales menaceraient les maîtres de ce monde !

La Charité est l'abominable mégère qui traîne, à travers les siècles, les oripeaux de sa philanthropie et le masque de sa pitié sur les fumiers de misère sociale ; qui de ses plaintes menteuses, endort jusqu'à l'agonie la souffrance des peuples.

Des mêmes mains elle dépouille et accorde, elle tend puis étrangle; tour à tour dévalisant, offrant et assassinant.

Elle a perpétué la légende mortelle de la *pauvreté nécessaire* tant et si bien que, de nos jours encore, des hommes sont heureux que d'autres hommes qui vivent à leurs dépens, leur accordent un mot de bienveillance ! Tant et si bien que les accablés de travail et les sans-le-sou font la haie sur le passage des oisifs et des enrichis, l'échine courbée, les mains tendues ! Et regardant, le sourire aux lèvres, ceux qui les saluent, ces oisifs et ces enrichis peuvent encore donner la pièce d'argent ou d'or sans craindre que les mains tendues se referment pour leur serrer la gorge ou leur ouvrir la poitrine !

C'est le Hasard, grand traînard encore plus vieux que la Charité sur la route des siècles, qui se donne seul parfois le luxe de la châtier de ses crimes. L'an qui passe, ce capricieux redresseur de torts surprit, une torche à la main, la chétienne garce en un de ses innombrables bazars, et lui grilla sans façon quelques centaines de filles blasonnées.

Le Hasard ne donne sans doute pas de leçons, et bien lui en prend, car elles seraient mal comprises. La Misère, soit regret soit crainte, se tut devant la grillade de ses bienfaitrices, salua bas les cercueils emportant cette pourriture, admira les couronnes, puis, au lendemain, courba l'échine et tendit encore les mains aux héritiers !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Allons, *beau Monde* et *bonne Presse*, ne vous lamentez pas trop, votre Hiver, votre cher Hiver vous revient avec son cortège de plaisirs et votre grande servante la Charité. A celle-là surtout, qui si précieusement vous sert et vous protège, ouvrez et achalandez de nouveaux bazars.

Prenez garde seulement que le trouble-fête Hasard n'y remette le feu et n'exagère, à vos dépens, votre désir de réchauffer les grelotteux.

Prenez garde surtout que ce Hasard, anarchiste dangereux à ses heures et peu soucieux de vos lois, répande trop son fâcheux exemple.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Enfin, votre Charité, défendez-là bien, car c'est votre vie qu'elle prolonge et c'est, à cause de cela, sa mort prompte que nous voulons.

Froc.

Nous avons reçu, la 2me partie de l'excellent article du camarade René Chaughi sur « l'immoralité du mariage » dont le commencement avait paru dans le n° 20 du *Libertaire*. Nous nous empressons de la publier, et nous réunirons très prochainement les deux articles en brochures.

## Immoralité du Mariage

II

Inaugurée à son de trompe, promenée dans les rues comme un bœuf gras, cynique ou inconsciente suivant qu'elle sait ou ne sait pas en quoi consiste le mariage, la jeune fille a été livrée, devant témoins, à son « preneur, » et la voici femme. De toutes façons, ce début a été sale. Consciente, elle devait se refuser à cette exhibition ; ignorante, quel fut le rôle des parents ? Rôle de marchands de chair humaine, ni plus ni moins. En bonne justice, et puisqu'il y a des lois, je dis qu'ils devraient être poursuivis pour excitation à la débauche et le mari pour attentat à la pudeur. Bien des gens sont au bagne, qui n'en n'ont pas fait autant. Paradoxe ? Exagération ? Non pas : c'est la triste et scrupuleuse vérité. La promiscuité incestueuse des hordes primitives, celle de certains villages perdus et de certains taudis actuels, est certes beaucoup plus morale que ce viol, argent comptant, d'une vierge maintenue exprès dans l'ignorance. (1)

Quelles peuvent bien être les réflexions de la jeune femme à son réveil ? J'entends une jeune femme qui réfléchirait et se sentirait « quelqu'un. » Elle s'est donnée ? Non, elle a été livrée. Et payée. Si pourtant, à présent qu'elle sait, elle ne voulait plus ? Si, forte d'une expérience brusquement révélée, elle prétendait choisir l'hôte d'une intimité si grande ? Si elle déclarait maldonne ? Impossible ; c'est pour la vie qu'elle est enchaînée. Il faut qu'elle se prostitue à l'homme que ses parents ont désigné, qu'elle a accepté sans savoir au juste en vue de quoi. Se prostitue ? Oui. Il faut entendre, par prostitution, le fait, pour une femme, de s'abandonner à un homme autrement que par plaisir : la jeune fille qui fait un mariage de raison, se prostitue ; l'épouse qui accepte son mari par devoir, se prostitue. L'énorme majorité des « femmes honnêtes » sont des prostituées.

Quelles que soient ses réflexions du lendemain, et multipliât-elle en son cœur froissé les « si j'avais su ! » la jeune femme est liée définitivement à celui qui l'a (affreux mot de propriétaire)

(1) Tous les mariages dans lesquels la jeune fille n'a pas été expressément instruite des choses de la reproduction, sont aux yeux mêmes de la loi, non valables — puisque le consentement de la fiancée n'était pas libre : « Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement. » (*Code civil*, art. 146).

possédée. Cela est ainsi, et ne révolte personne. Etrange ! En vint-elle à le haïr, elle doit demeurer sa compagne ; et eût-elle fait lit à part pour fuir son contact, aux yeux du monde c'est tout comme : elle passe pour être « sa femme ». Cela seul n'est-il pas avilissant pour elle ? Peut-être un jour rencontrera-t-elle un autre homme à qui elle se donnera franchement, en dépit des hypocrisies du monde. Ce sera pour elle le rachat, la rédemption de son corps et de son cœur. Aux yeux de la vie morale, la femme se réhabilite en prenant un amant ; exactement comme la courtisane qui se met à aimer quelqu'un gratis : ce jour-là, elle se purifie. Les caresses de l'amant lavent les souillures du mari.

Ils se sont jurés des tas de choses : fidélité, protection, que sais-je ? Je n'en demanderais pas tant. Qu'ils se contentent de s'aimer, sans se rien jurer du tout. Le reste viendra de soi-même.

Ainsi, cette jeune fille a promis fidélité à cet homme, c'est-à-dire de ne faire avec nul autre que lui, un acte qu'on lui a toujours caché avec soin. Elle a promis obéissance. Cette promesse arrachée par la ruse, c'est un abus de confiance, et cela tomberait sous le coup de la loi si la loi était logique. Encore si l'engagement était réciproque ! Mais non. Souteneur légal, le mari ne doit que protection. Serment bien illusoire d'ailleurs, et que tous les codes de la terre sont impuissants à garantir. Tout dépend du bon plaisir du mari. En vérité, il a tous les droits ; la femme, aucun (1) L'Eglise et l'Etat la lui livrent pieds et poings liés. Libre à lui d'avoir une maîtresse, dix maîtresses. Pourvu qu'il ne les cajole pas dans le lit même de l'épouse l'épouse n'a rien à dire : le code n'a rien à voir. Convaincu d'avoir « entretenu une concubine dans la maison conjugale, » comme dit le Livre des Lois, une simple amende, pour la forme, rappelle l'époux volage à plus de discrétion. Par contre, l'adultère de la femme est puni de prison. On croit rêver. C'en est risible. On ne dirait jamais que ce sont les hommes qui ont fait les lois. Punir, et punir de prison, un être, pour avoir — fût-ce dans la plus stricte intimité, et sans avoir en rien offensé la morale publique — dans un jeu comme un autre, usé d'un partenaire de son choix ! C'est grotesque et monstrueux. Oser réglementer de pareilles choses ! Que croire ? Les législateurs sont-ils des fous, ou si c'est nous qui sommes des idiots ? Les deux assurément ; car s'ils sont fous de nous servir de semblables stupidités ; nous sommes idiots, nous, de leur obéir.

Contre cette tyrannie, la femme cherche-t-elle un refuge dans la fuite ? Le mari peut lui faire réintégrer le domicile conjugal (1) Mais non réciproquement. (En législation, ce n'est pas comme en mathématiques : les réciproques ne sont jamais vraies). Les gendarmes ramèneront la rebelle dans le lit du mari ; et je ne doute pas qu'ils ne restent là pour constater la soumission chandelle au poing, et même, en cas de résistance pour prêter main forte. Il faut que le dernier mot reste à la loi.

C'est toujours l'antique conception, à peine transformée, du mariage par le rapt. L'épouse, ce n'est pas la compagne l'amie, l'être nécessaire qui nous magnifie et nous complète, — dualisme sacré, union de deux cerveaux non moins féconde, que celle des sexes. C'est la proie, le butin de guerre ; c'est un objet de consommation, presque une monnaie d'échange, un surplus destiné à faire pencher la balance dans les transactions. « Je te donne tant de chameaux, disent les patriarches de la Bible, plus ma fille. » — « Je te cède tant de territoires, dis ent les rois de l'Histoire, et ma fille par dessus le marché. — « Voici ma boutique, dit le patron à son premier commis, je te la laisse : prends-la, et ma fille avec. » Ce n'est qu'un bétail, qu'un lopin de terre, qu'une pièce de drap de plus. Voilà tout ! Quelle désinvolture ! C'est cet état de choses que nous voulons faire cesser, et nous avons conscience d'avoir la morale pour nous.

L'homme veut se payer de la chair vierge. C'est pourquoi il maintient la future femme dans l'ignorance, et pourquoi il a attaché le déshonneur au don d'elle-même hors du mariage légal. L'amour libre est une honte pour la femme — mais non pas pour l'homme — à peu près comme la paresse est un vice pour le pauvre — mais non pas pour le riche. L'un et l'autre transgressent, par là, la corvée imposée, filoutent leur propriétaire. Et la fureur de celui-ci se conçoit. Propriétaire : le mari n'est pas autre chose pour la femme. Propriétaire de son corps, de sa pudeur, de son cerveau, de sa liberté, de son salaire, de sa fortune, (1) de son nom, de ses enfants, des enfants même qu'elle peut avoir avec un autre ! (2) Propriétaire de toute sa personnalité, en un mot. Quel est l'esclavage, physique et moral, qui a jamais été aussi terrible, aussi incroyablement terrible que celui-là ?

Nom, famille, liberté, en se mariant la jeune femme a tout perdu. Il lui faut suivre son suzerain par tout où il lui plaît d'aller. L'expression commune est bien vraie : son seigneur et maître. Elle qui croyait, ce faisant, devenir libre ! Pauvrette ! Non seulement elle n'est plus Isabelle Ripaton, je suppose ; elle n'est pas même Isabelle Croquenot ; mais bien : Mme Athanase Croquenot. Ce simple changement de mots, où elle perd jusqu'à son prénom, ou elle semble perdre jusqu'à son sexe, indique bien qu'en entrant dans le mariage, elle a cessé d'exister individuellement, pour devenir la chose d'Athanase Croquenot. Mariée, la femme n'est plus une personne ; c'est une dépendance, une annexe du mari.

Comment s'étonner dès lors qu'il ait droit de vie et de mort sur elle ? (3) Comment s'étonner que, faits de ses fatigues et de ses souffrances à elle, les enfants appartiennent à lui seul ? (4) S'ils devaient être à quelqu'un, c'est pourtant bien à la mère. Le matriarcat est le plus logique de tous les groupements familiaux.

Veuve, va-t-elle pouvoir se reprendre être enfin une personne ? pas beaucoup plus. Elle sera asservie par les fils, représentants des droits du mari, héritiers du chef de famille. Elle sera toujours Mme Vve. un tel ; elle ne sera jamais : Une telle. Tout ce qu'elle pourra faire, pour effacer les traces des anciennes chaînes, ce sera de se remettre sous un nouveau joug. Hélas !

Contrat financier pour tenir en respect les gredineries possibles des deux conjoints, pour rassurer les sourdes méfiances des deux chéris, la vraie raison d'être du mariage, c'est l'argent. Guerre à l'argent ! Lui mort, le mariage n'a plus de motif d'exister. Que les riches continuent donc d'associer leurs écus, rien de plus naturel ; mais les pauvres... qui les pousse à s'asservir ainsi, si non l'amour même de l'esclavage ?

Ah ! il y a le divorce. On a fini par comprendre qu'il n'était peut-être pas très humain de laisser une victime éternellement liée à son tourmenteur. Et l'on a spécifié les cas où elle pourrait, après d'interminables contestations, rompre ses fers. Hors ces cas-là, prévus et numérotés, s'unir à un autre homme, c'est pour elle l'infamie, le « crime de lèse-société », comme dit Proudhon (1), fâcheusement inspiré le jour où il a trouvé ça. Mais il suffit que des gens à favoris ou glabres en aient décidé du fond de leur cabinet, pour qu'elle puisse soudain, le front haut, s'unir à un autre gentleman, s'exciter avec lui à des repeuplements patriotiques, avec l'approbation de tous les honnêtes gens. Ce qui, avant la sentence, était un devoir vis-à-vis du premier monsieur, serait à présent une forfaiture. Ce qui eût été une ignominie vis-à-vis du second gentleman, est maintenant une obligation. Ce qui hier était blanc, aujourd'hui est noir. Arrangez cela comme vous pourrez, et retrouvez-vous, si c'est possible, dans ce petit jeu de passe-passe, dans ce mic-mac moralisateur, dans ce fouillis archi-légal où, comme disent les paysans, un cochon ne retrouverait pas ses petits. Peut-on ne pas hausser les épaules devant tant de puérilité ? Il y a cependant, paraît-il, des gens qui prennent tout cela au sérieux, qui attachent de l'importance aux lois.

N'importe. Le divorce est un progrès, je le veux bien. Au moins dans l'opinion. On comprend que le mariage peut se rompre, que tout serment est un mensonge. C'est toujours cela de gagné. Mais pourquoi [illegible] grayé par les restrictions et les réglementations ? Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? Permettre à l'Etat de s'immiscer en des questions d'une intimité telle, lui livrer tous ses secrets d'alcôve, toutes ses pudeurs, le laisser interroger, enquêter, examiner, soupeser, discuter, épiloguer et rendre, sans rire ou sans rougir, ses oracles malpropres, voilà la véritable infamie, la honte plus honteuse que tout, devant quoi le cœur se soulève et la morale se révolte. Vos faiblesses et vos tendresses, ô femmes, le cher mystère de vos existences, tout cela est désormais connu, inscrit, paraphé, annoté, copié, conservé dans des dossiers qui serviront de lecture érotique à messieurs les bureaucrates, durant leurs heures de loisir. Ne voulez-vous pas reprendre votre dignité, étalée ainsi en public, arracher votre pudeur des mains de ces goujats ? Ne voulez-vous pas cesser d'être des machines à fornication patentée, de la viande à mâle brevetée, qu'on numérote, toise et surveille ainsi que des filles en maison ? L'amour... voilà ce que les gouvernants en ont fait : quelque chose qui se catalogue dans des registres, qui s'obtient sur du papier timbré, comme un permis de chasse. Hélas ! depuis que la terre tourne, les dogmes de toutes les Eglises, les codes de tous les Etats ont rallié la femme dans le filet de leur prostitution. Pour sortir à jamais de cette boue nauséeuse, pour sauver votre pudeur de ce cloaque, il ne faudrait qu'une chose, ô femmes : la liberté.

REKÉS CHAUGHI.

(1) Par exemple : sans l'autorisation ou le concours du mari, la femme ne peut rester en jugement, non plus que donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, — toutes choses que le mari peut faire.

(1) « La femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider. » *Code civil*, art. 14.

(1) « Le mari seul a l'administration des biens dotaux. » (*Code civil*, art. 1549). « Le mari administre seul les biens de la communauté. » (Art. 1421). Drôle de *communauté* ! « Le mari a l'administration de tous les biens personnels de la femme. » (Art. 1428.)

(2) C'est un axiome de droit que : *le pater est quem nuptiæ demonstrant* ; — autrement dit : Le père, c'est le mari.

(3) « Dans le cas d'adultère, le meurtre commis par l'époux sur son épouse, ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable. » (Code pénal, art. 324). Et toujours pas de réciproque !

(4) « Le père seul exerce l'autorité sur l'enfant. » (Code civil, art. 373). C'est pour quoi les enfants aiment mieux leur mère.

## Le chauvinisme antisémite.

Il n'y a pas de comparaison à établir entre les religions, elles sont toutes puériles et mensongères, faiblesses mentales dont la science nécessairement guérira l'humanité. Nous devons la même pitié et le même traitement au christianisme et au judaïsme, à tous les anthropophagismes, à tous les déismes. Quelle différence peut-on enfaire entre le sultan, le pape et le tzar ? tous trois chefs de religions, tous trois tyrans tortureurs et meurtriers, leurs noms sont évocateurs de supplices, de sang et d'horreur ; partout où l'on croit à un dieu, on commet des crimes en son nom et l'homme est martyr.

Il est un autre trait de ressemblance entre toutes les religions, c'est qu'elles se haïssent les unes les autres, mortellement : elles sont la cause directe des plus grands et des plus féroces massacres de peuples.

Dans la campagne anti-sémite actuelle, au milieu des excitations à la haine et à la mort des Juifs, il appartient aux libertaires de réfléchir et de dire hautement leur pensée.

Ne reconnaissant ni religion ni patrie, nous n'excluons de l'humanité aucun homme.

Sans nier les germes ataviques, nous savons que le milieu les annule ou les exalte. La résolution actuelle prépare des hommes aptes à la vie sociale, l'usage de la liberté pacifiera les caractères.

Nous rendons l'autorité responsable de tout ce qu'il y a d'antisocial en chaque individu ; l'autorité doit être pour nous l'adversaire unique.

Les cléricaux habiles n'ignorent pas les haines sociales que leur barbarie, leur injustice ont suscitées et accumulées ; la bourgeoisie songeant au sort de la noblesse, il y a cent ans, se sent en péril. Prudemment les uns et les autres s'efforcent de charger les Juifs de leur propre crime.

Le pouvoir de l'argent, à les entendre, ne serait malfaisant et inhumain que quand cet argent est entre les mains d'un circoncis !

Il n'y a que les Juifs riches qui exploitent les pauvres et tirent leur bonheur du malheur des laborieux, s'il n'y avait pas de Juifs la misère n'existerait pas !

Le rêve des Drumont est de faire du juif le bouc émissaire ; ils appellent sur les synagogues les effets de la colère populaire pour sauver les coffres-forts que surmonte une croix.

En montrant au peuple un faux ennemi ils lui masquent le vrai qui est le capitalisme.

Ce qui se passe en Autriche, et plus récemment en Algérie, prouve que les chrétiens ont excité les esprits et armé les bras contre leurs concurrents juifs ; ils veulent avoir le monopole de l'exploitation.

Admettons que la propagande antisémite gagne du terrain et amène des troubles et des émeutes, supposons les juifs égorgés, bannis, ruinés. — Il est certain que curés, financiers et dévots ne regretteront pas leur argent, mais que rapportera au peuple le triomphe du catholicisme ? L'Inquisition !

A l'oppression économique s'ajoutera l'oppression intellectuelle.

Nous n'avons aucun doute à avoir à ce sujet.

Le triomphe des juifs nous serait moins dur, car ils n'ont pas le vice de l'autorité aussi prononcé que les cléricaux et la cruauté est moins dans leurs mœurs. Leur religion est stupide, elle ne fait de mal qu'à ceux qui la pratiquent.

Ils peuvent tenir de leurs ancêtres des mœurs d'opprimés : la défiance, la ruse, la dissimulation, l'avarice ont été longtemps leurs armes, s'il leur en reste quelque chose, cela prouve qu'ils en ont encore besoin dans la société actuelle et ils ne sont pas les seuls à s'en servir.

Il importe que les formes révolutionnaires ne soient pas déviées de leur véritable but ; il est étonnant que les juifs eux-mêmes ne soient pas les premiers à le comprendre.

Les Israélites ont souvent été persécutés, massacrés ; — vingt siècles d'histoire ne mentionnent pas une révolte.

Ne cherchons pas dans le passé le pourquoi de cette passivité ; actuellement elle est maladroite. Des hypocrites les déclarent responsables de tout le mal social.

Ils se justifieraient en répondant au peuple qu'on dresse à les haïr : « Nous ne sommes pas les auteurs de tes maux et pour te le prouver, nous allons chercher et combattre avec toi les causes de ta souffrance ».

Le chauvinisme antisémise perdrait peut-être alors la majeure partie de ses adeptes.

Cette attitude aurait deux résultats : déjouer les manœuvres des défenseurs de l'autel et de la propriété et en même temps nous aider à saper la base du malheur universel, l'autorité.

LUDOVIC MALQUIS.

(1) L'adultère est un crime de lèse-société. (Qu'est-ce que la Propriété ? page 220

## LA GRANDE FAMILLE

Sous ce titre, nous publierons tous les quinze jours et au besoin tous les huit jours, un article où nous dévoilerons les abus du militarisme qui auront été portés à notre connaissance. Nous engageons vivement nos lecteurs à nous communiquer tous les renseignements qu'ils croiront utiles à notre cause ; à nous signaler tous les abus dont ils auront été, ou les victimes, ou les témoins.

Le meilleur moyen de combattre le militarisme, est d'étaler au grand jour ses turpitudes, de montrer, ainsi que l'ont fait de courageux et probes écrivains, Jean Grave et Lucien Descaves, ce que c'est que la *Grande Famille*.

En un mot, nous voulons dresser le réquisitoire documenté de l'armée. A nos amis de nous y guider.

Adresser toutes les communications au Rédacteur soussigné.

Nos lecteurs se rappellent la lamentable aventure du malheureux Ernest Chevallier, soldat au 2e bataillon d'Afrique, condamné à mort par le Conseil de guerre d'Alger, pour voies de fait envers un caporal, et fusillé le 20 septembre dernier.

Certes, nous avons tous encore présent à l'esprit l'affreux souvenir de cet assassinat légal. Mais il y a des choses qu'il ne faut point se lasser de répéter, et je voudrais que tous les jeunes gens apprissent par cœur le récit de cette exécution. Je le copie textuellement dans la *Patrie* du 21 septembre. Ce journal étant loin de partager nos opinions, on ne pourra, je pense, nous reprocher de vouloir grossir les faits à dessein :

« C'est d'un pas ferme que le condamné a franchi, en descendant de la voiture, le court espace qui le séparait du poteau.

« Le prêtre qui, depuis le départ de la prison l'accompagne, le fait agenouiller ; on lui bande aussitôt les yeux, puis, sur un signe de l'adjudant commandant le peloton d'exécution, formé par douze sous officiers du 1er régiment de zouaves, un crépitement se fait entendre.

« Chevallier, frappé de douze balles en pleine poitrine, tombe la face en avant.

« Au son de la marche du 1er régiment de zouaves, les troupes défilent devant le cadavre.

« Une foule assez nombreuse assistait à l'exécution.

« Un incident se produit au moment de l'arrivée du cortège sur le terrain de l'exécution.

« De nombreux curieux ayant montré quelque hostilité, le colonel ordonna aux sentinelles d'arrêter ceux qui se livreraient à des manifestations ; la menace produisit l'effet attendu et fit renaître le calme.

« Chevalier était âgé de vingt-trois ans ».

Cela, n'est-ce pas, se passe de commentaires. Je laisse à mes lecteurs le soin de juger les beautés de cette loi qui oblige douze hommes à se faire les bourreaux d'un jeune homme de vingt-trois ans coupable d'avoir frappé un caporal.

Et j'admire le sinistre courage de ces douze sous-officiers. Passons.

Il semble qu'une telle iniquité aurait soulevé, de toutes parts, des protestations indignées. Certes, un frémissement de colère a couru parmi le peuple. Mais la presse n'en a point été l'écho. La presse est vendue au gouvernement. Et le peuple n'ose point crier trop fort.

Cependant, il y a eu quelques belles exceptions. Quelques hommes de cœur, à Paris, ont dit leur indignation. Mais toute la multitude des journaux de province ?

Citons, parmi les protestataires :

Dans le *Jour* du 22 septembre, M. Hen[illegible] Beauclair dit en parlant de la loi mi[illegible]

taire, dans un article intitulé : *Un crime social* :

« Loi immonde, digne du code des tribus du Haut-Congo, et qui semblera à nos descendants plus barbare que celles d'après lesquelles les seigneurs du douzième siècle pendaient les braconniers qui avaient tué un faisan dans leurs chasses !

« Puisque de telles exécutions sont possibles chez nous, ne raillons plus le roi Chulalongkorn faisant décapiter, au Siam, les passants qui ont oublié de s'agenouiller sur son passage ! Le principe de la répression est le même ! Que dis-je ? nous sommes même moins logiques. Le chef de l'Etat, chez nous, est le chef suprême des armées de terre et de mer ; si un factionnaire de l'Elysée, par hasard, s'approchait de lui et le souffletait, il en serait quitte pour quelques semaines de prison, peut-être même de salle de police. Et Chevallier est mort pour avoir donné une bourrade à un homme titulaire du dernier grade de l'armée.

Dans un journal illustré, nullement libertaire, je découpe ces lignes véhémentes, en date du 26 septembre :

« Ah ! rendez nous l'Inquisition ! Rendez-nous Louis XI ; rendez-nous les despotes d'antan ! Leur cruauté féroce était moins horrible que l'implacable et horrible sauvagerie de notre République. Ah ! la sale, la lâche, l'anonyme, la détestable bête ! Quelle est la botte qui l'écrasera, le sabre qui défoncera son ventre, la bombe qui émiettra définitivement sa pourriture !

« Au commencement de cette semaine, on a fusillé, à Alger, un malheureux soldat de vingt-trois ans qui, dans une minute d'exaspération, avait corrigé son caporal — une de ces brutes, sans doute, comme nous en avons tant connues au régiment, qui se font un plaisir de torturer, de supplicier des hommes libres, de les traiter comme les romains ne traitaient pas leurs esclaves.

« Vous avez lu, dans les quotidiens, le récit écœurant de cette exécution : le défilé des troupes devant le cadavre assassiné, aux sons bruyants d'une marche militaire. L'indignation de la foule, les murmures du public, douloureusement étreint par cette petite fête militaire ; l'ordre du colonel d'arrêter les manifestants. Bien gentil encore, le colon, de n'avoir pas commandé à ses hommes de tirer sur la foule, de massacrer les femmes et les enfants, comme à Fourmies »

. . . . . .

« Douze sous-officiers, de temps à autre, forment le peloton pour fusiller un pauvre garçon, dont l'esprit se révoltait contre l'aplatissement et l'avachissement ! En temps de grèves, on tue les gamins et les petites filles !... Gloire... Victoire... Drapeau... »

Henry Bauër, le 29 septembre, publiait à propos de Bourbaki, un magistral article sur le militarisme, qui était la plus noble et la plus courageuse des protestations. Quelques passages :

« Il est naturel que l'infâme troupeau des hommes énamourés de la force et tremblant devant les coups, s'inclinent au personnage du héros militaire et y voient une marque géniale, une mission providentielle. Les pasteurs des peuples, les tyrans et les maîtres encouragent, proclament, instituent les superstitions d'un prétendu héroïsme dont ils tirent le soutien de leur dynastie, la conservation de leur propriété. L'homme de peusée a vite fait de dépouiller le héros des guerres de toute vertu surnaturelle ; il sait distinguer tout ce qu'il y a de hasardeux et d'accidentel dans une victoire et comment les circonstances, les conséquences, les lois de la série s'accordent pour donner l'illusion de ce qu'on nomme le génie militaire.

« Un fétichisme d'opposition badaude et de servilité d'esprit est attaché par la mode au nom de Napoléon ; fut-il autre chose que la pierre roulante sur le sol nivelé de la Révolution, la pierre inspirée et lancée par toute l'intellectualité du dix-huitième siècle ? Prenez la Bible du dix-neuvième, qui est la *Guerre et la Paix*, du grand Tolstoï, vous découvrirez de quels menus éléments se compose une bataille et combien peu compte le chef pour l'événement de la victoire.

« Il appartient de le répéter : les forces intellectuelles ont seules une signification absolue, parce qu'elles contiennent beauté, vérité et durée. Ce que des soldats plus ou moins heureux ont écrit sur le sable des événements importe peu : le vent l'efface. L'histoire change le sens des faits et des gestes, l'action est un plaisir en soi, un règne de joie physique, un épanouissement de force brute : qu'en reste-t-il pour l'humanité ?

. . . . . .

« La force intellectuelle, c'est-à-dire la pensée, voilà ce qui ne meurt pas, ce qui élève, adoucit et réjouit les hommes. Vous dites que ce siècle est à Napoléon ; non, c'est celui de Gœthe et de [illegible] ont créé un monde à leur image ; une humanité est sortie tout entière de leur cerveau sublime ; je vais à eux, ils élargissent et purifient mon esprit, ils éveillent en moi des pensées, des sentiments, des sensations inconnues, ils me récréent, ils affermissent l'individu et lui ouvrent l'empire du rêve, ils accordent quelque plaisir à vivre.

« Que me font vos héros, leurs guerres, leurs victoires ? en quoi me rendront-ils plus heureux, plus conscient et plus libre ? Toujours leur gloire est d'avoir ramassé la plèbe en troupeau, de l'avoir jetée sur les foules adverses, d'avoir tué, écrasé, conquis, volé, d'avoir inauguré des servitudes nouvelles et forgé d'infrangibles chaînes de l'oppression individuelle. »

Voulez-vous maintenant quelques détails sur la vie que mènent les martyrs des bataillons d'Afrique.

Savourez ces extraits d'un article de Séverine, du 7 octobre. D'abord, la description du *silos*, empruntée à un témoin oculaire :

« Que l'on se figure une sorte de trappe en bois au niveau du sol, d'un mètre carré environ, percée de trous étroits, et solidement fermée par un cadenas.

« On ouvre cette trappe : une odeur infecte s'en dégage. Et, à six pieds de profondeur environ, dans une fosse creusée ainsi dans la terre apparaissent des êtres humains, des êtres nus étendus les uns à côté des autres, presque sans mouvement et sans espace, du reste, pour se mouvoir.

« Il y en a dix. Oui, dix ; et l'on ose nous dire que quinze hommes pourraient tenir dans ce bouge fétide et funeste au milieu duquel se trouve un grand baquet. Comment peuvent-ils vivre, respirer dans ce lieu horrible ? On ouvre la trappe deux fois par jour, une fois le matin et une fois le soir. Cela s'appelle leur donner de l'air. Comment peuvent-ils subsister ? On leur donne du pain et de l'eau. Cela s'appelle les nourrir.

« Et puis on les laisse ainsi, selon la gravité de leurs fautes, des semaines, des mois. Ils sortent alors de là épuisés par la privation ou l'insuffisance des éléments de la vie, corrompus, par le contact mutuel des turpitudes physiques et morales, abrutis enfin par le supplice odieux et sauvage, que l'on ose cependant déclarer nécessaire. »

Cette description date de 1880. Mais depuis, cela n'a pas changé ; je m'en rapporte à Séverine, qui dit :

« C'était le *silos*, depuis officiellement aboli — comme sont officiellement abolis les sévices corporels, la crapaudine, les coups, tout ce qu'un commandant (qui y laissa son commandement), lors de la mort de Chedel, qualifiait, à sa décharge de cet euphémisme délicieux : *« la tradition du bataillon. »*

Toutes ces tortures sont tellement réelles que le général Leclerc a publié une circulaire où il rappelle les chefs à l'humanité. Or, pour qu'un général se voie dans l'obligation de désavouer ses officiers, il faut vraiment qu'ils aient outrepassé la mesure ! Naturellement, on se soucie peu de la circulaire...

Mais continuons cette visite au musée des tortures. Cela n'est pas gai, mais il le faut.

« En avril 1897, le *Soir*, de Bruxelles, dit Séverine, publiait sous la signature Adrien Bors, quelques extraits d'un livre en préparation, une sorte d'autobiographie écrite par un malheureux ayant passé douze ans de sa jeunesse dans l'un de nos pénitenciers.

» Entre autres choses navrantes, on y lisait ceci :

» Une barre de fer unie, pesant quatre kilogrammes, dans laquelle s'enchâssent deux énormes doubles maillons. Dans ceux-ci, les tortionnaires emboîtent et fixent aux chevilles les pieds du patient. Puis les menottes ; un double bracelet sépare par une tige de fer au-dessus de laquelle une vis descend pour [illegible] os des poignets fassent entendre certains craquements... Elles sont toujours mises derrière le dos. Après quoi quelques talochos sont toujours distribuées — mais il arrive parfois qu'un condamné est assommé, littéralement assommé à coups de talons dans les côtes. Alors, la chiourme se retire, laissant le torturé dans sa solitude affreuse.

» Oh ! combien j'étais près de la démence lorsque, jeté comme un paquet de chair vive sur la dalle froide du cabanon, les pieds sanglants et les poignets meurtris, déchirés par la terrible ferraille, je me dirigeais en rempant comme une bête immonde vers cette demi-boule de son qui gisait dans un coin de mon bouge ! Je mordais sans trop pouvoir entamer le pain qui roulait, plein de poussière.

» Je me souviens d'avoir, plusieurs fois, fait le tour de l'ancien réduit sans pouvoir réussir à dévorer ce pain de damné qu'on m'avait jeté. »

Séverine termine son article en citant cette anecdote. Savourez :

« L'autre jour, à Bône, nous raconte la *Démocratie algérienne*, cinq « pégriots » ont tenté de fuir. Ils ont été vite rejoints par les tirailleurs, cernés, terrassés.

» Alors s'est passée une scène d'une sauvagerie si atroce que la population, indignée, a dû intervenir, sauvegarder les prisonniers.

» Sous les coups, le sang giclait. Un des arabes interpellé répondait : *« Après tout, si nous les assommons ce sont cinq Roumis, ce n'est pas une grande perte. »*

Revenons en France. Ici, comme en Algérie, c'est le règne du sabre dans toute sa brutalité.

Rappelons pour mémoire ce capitaine, brute ignoble, qui frappa aux grandes manœuvres, de coups de plat de sabre un jeune homme, sous prétexte qu'il regardait de trop près !

Nous pensons que ce soudard, pour ce haut fait d'arme, sera sur la liste des décorations au Jour de l'An.

Dernièrement, un soldat avait mal au doigt. L'amputation fut reconnue nécessaire. On endort mon soldat, et le major se trompant de doigt, lui ampute un doigt sain. Encore un que nous proposons pour la décoration.

Ce petit fait prouve quelles brutes ignares sont ces diafoirus de régiment.

Mais voici qui est mieux. Lisez le récit du martyre d'un malheureux soldat à qui l'incapacité des médecins militaires a coûté la vie. Cela a paru dans le *Jour* du 21 septembre. Je ne change pas un mot :

« Pendant les manœuvres alpines qui viennent d'avoir lieu, un réserviste du 112e régiment de ligne, nommé Sebena, machiniste à l'Opéra de Nice, se trouva subitement malade. Au début, sachant combien les officiers sont mécontents de voir leurs effectifs diminuer au moment des opérations, il ne se plaignit pas et continua à faire son service.

» Mais, le mal empirant de plus en plus, Sebena, sentant ses forces diminuer, se décida un beau matin à déclarer au sergent de semaine qu'il demandait à aller à la visite du médecin-major.

» Sans doute les manœuvres étaient-elles importantes ce jour-là et le Diafoirus du régiment tenait-il à être agréable au colonel. Toujours est-il qu'il ne reconnut aucun malade et renvoya tout le monde à son poste.

» Bien entendu, quand Sebena rentra à sa compagnie, son capitaine lui dit avec le sourire aimable que l'on connaît :

» — Vous n'êtes pas reconnu ? Donc vous n'êtes pas malade. Dans ces conditions, mon ami, puisque vous avez voulu tirer au... grenadier, vous aurez quatre jours !

» Nous qui avons porté le sac, nous l'avons vue bien des fois, cette petite scène de régiment, qui, pour être parfois très drôle quand il s'agit d'un farceur, tourne souvent au tragique comme dans le cas présent.

» Sebena reprit donc son service. Le pauvre diable faisait, paraît-il peine à voir, d'après les racontars de ses camarades rentrés maintenant dans leurs foyers.

» Il était d'une maigreur effroyable et se tenait à peine sur ses jambes. Plié en deux sous son sac, il avançait péniblement, si péniblement que son capitaine, dont je regrette de ne pas savoir le nom pour le livrer à la publicité, crut devoir lui infliger *six jours de prison* pendant une marche entre le col de Brouis et Giandola.

» Six jours de prison à un homme à moitié mort ! Sebena tomba inanimé sur la route et ne put se relever.

» C'est alors que les chefs qui avaient martyrisé le pauvre garçon, commencèrent seulement à se dire qu'après tout il était peut-être bien souffrant et qu'il ne fallait plus lui demander de faire quarante kilomètres par jour.

» Pendant qu'on faisait ces réflexions, Sebena, de plus en plus mal, eut une crise et l'on dut faire avancer la voiture régimentaire pour l'y hisser. Le médecin-major — encore un dont il serait agréable de savoir le nom — donna l'ordre de transporter le moribond à l'hôpital militaire de Nice.

» Malheureusement, il était trop tard ! Quelques heures après son arrivée à Nice, Sebena succombait entre les bras des infirmiers de la salle d'hopital où il venait d'entrer. »

Et pour un dont on parle, combien dont le martyre reste ignoré !

Jean Poussecailloux.

(1) Nos camarades et lecteurs remarqueront que le presse bourgeoise peut user impunément de termes qui nous vaudraient mieux certainement à nous que des cambriolages policiers.

N. D. L. R.

*Nous prions nos abonnés de nous envoyer le montant de leur abonnement, s'ils ne veulent subir aucun retard dans l'expédition du journal.*

# LA BANDE ROUGE

Ceux qui vivent en bande de l'attaque du dépouillement ou de l'étranglement de leurs semblables dans les bois, sur les chemins ou dans les carrefours, sont obligés de se cacher avec soin non seulement pour opérer, mais pour vivre même à l'abri de la vindicte sociale.

Mais dans la même société, une bande reconnue officiellement, aussi grassement payée que servilement obéie, peut opérer en plein jour, en pleine ville, dans un palais et sous la protection des gardes, contre des fournées quotidiennes de victimes. Contre monnaie, ces malfaiteurs distribuent la prison, le bagne, au besoin la mort, aux enchaînés qu'on traîne à leurs repaires. On appelle ces repaires *Cours et Tribunaux* ; les détrousseurs de liberté et les assassins qui *travaillent* là, s'appellent magistrats. Ils sont enrégimentés, portent des titres selon la partie de la besogne immonde à laquelle ils sont affectés. Le comble est que, chaque année, cette bande prend des vacances. Elle se repose de ses rapines et de ses meurtres aux frais du pays. Puis au jour fixé de la reprise de ses crimes appointés, elle réintègre après une solennelle bénédiction de l'Eglise, (la mieux qualifiée pour consacrer la sinistre besogne de ces hideux sacripants). Cette sacro-fumisterie de rentrée se fait sous la rubrique : *Messe-Rouge*. L'état major de la *Justice* y assiste revêtu des loques écarlates, qui symbolisent insolemment la mare sanglante où l'Etat entretient pour y jeter son trop-plein de gueux et ses lots d'ennemis, tous ces grouillants reptiles.

Cette puante vermine vient de rentrer et va reprendre sa besogne encore... jusqu'au jour où *Cours et Tribunaux* seront aussi visités par la Hafne qui rôde autour et qui jusqu'au charnier balayera cette pourriture.

Vasy.

# Moitié-de-Poulet

Je me souviens qu'au temps où, comme on dit, *je me venais à la ceinture*, ma grand'mère, bonne vieille paysanne plus riche en légendes qu'en écus, me contait à propos des coqs empalés sur les croix des clochers, l'histoire d'un certain poussin nommé *Moitié-de-Poulet*. Tout ce que j'en ai retenu c'est que ce fils de poule était sorti de son œuf avec une seule patte, une moitié de corps, et de tête, et de crête ; enfin pour tout dire une moitié de poulet. Et dans le cours de sa vie d'oiseau, le malheureux n'avait jamais pu rien faire qu'à moitié, jusqu'au jour où le fameux bon dieu (qui récompense et punit avec sa non moins fameuse logique habituelle) se décida subitement à *punir* ce malheureux poussin d'être venu au monde inachevé, en l'empalant sur la croix d'un clocher !

C'était simplement niais comme les légendes d'église.

Et cependant j'ai vu depuis tant de moitié d'hommes, que, bien souvent, le souvenir de Moitié-de-Poulet m'est revenu. Une foule d'individus (et foule n'est pas trop dire en parlant de gens parfaitement conscients, voire même d'une mentalité supérieure) semble ne pouvoir jamais rien faire qu'à moitié.

L'Eglise vient d'avoir encore une histoire de Moitié-de-Poulet. Un de ses représentants à Paris, nommé Victor Charbonnel, ensoutané moins abruti que nombre de ses pareils, avait depuis longtemps compris dans quel vieux théâtre il s'était engagé ; comme il avait trouvé par d'assez nombreux côtés répugnante, la vieille tragi-comédie dont il était un des innombrables acteurs. Il vivait à peu près intelligemment dans les coulisses de l'Eglise, en voyait les machineries compliquées et les trucs innombrables ; il y avait découvert un tas de coins malpropres, et rêvé (là commençait le farceur ou le naïf) d'y apporter quelque changement ! Il pensait, ou du moins écrivait depuis certain temps en plusieurs langues et plusieurs grands Quotidiens, qu'il croyait amener un mouvement de tolérance ecclésiastique, inspirer un libéralisme plus grand à l'autorité religieuse ; aider et participer en quelque sorte à l'amendement de l'Eglise en faveur d'une solution démocratique des graves problèmes sociaux actuellement posés ! !

Jusqu'où pouvait aller dans cette voie le simpliste ou mauvais plaisant ratichon ? Nul de nous ne le saura sans doute, étant surtout donné le parfait je m'enfoutisme dans lequel peut nous laisser pareille question.

Toujours est-il que dans les termes ci-dessous, le nommé Charbonnel vient d'envoyer sa démission de curé au vieux crustacé qui exerce à Paris la profession d'archevêque :

« Paris, 15 octobre.

« Eminence,

« J'avais voulu, en donnant ma vie à l'Eglise dans l'ardente sincérité de ma jeunesse, donner ma vie à Dieu.

« De longues et tristes épreuves m'ont réduit à cette conviction décevante que servir l'Eglise ou les hommes qui parmi nous prétendent la gouverner, ce n'est point servir Dieu.

« Désormais je ne puis, sans que s'élève en moi un trop douloureux reproche, garder des apparences de solidarité avec une organisation ecclésiasti-

que qui fait de la religion une habileté administrative, une force dominatrice, un moyen d'oppression intellectuelle et sociale, un système d'intolérance, et non pas une prière, une élévation du cœur, une recherche de l'idéal divin, soutien moral, un principe d'amour et de fraternité, enfin une politique misérablement humaine, et non plus une Foi.

« Dans la libre loyauté de ma conscience et pour la paix de mon âme, je crois devoir vous déclarer, Eminence, que je ne suis plus du clergé, que je ne suis plus de l'Eglise.

« Daignez bien agréer, etc.

« Victor Charbonnel. »

Nous ne savons comment l'*Eminence (!)* de la rue de Grenelle a reçu le congé de son ancien serviteur. Toujours est-il que ce fait divers très peu intéressant sous beaucoup de rapports, trahit nettement un état d'esprit d'autant plus utile à noter que les Charbonnel, comme les Moitié-de-Poulet, sont de ces moitiés d'hommes qu'on trouve de plus en plus un peu partout. Voilà un individu qui reconnaît et déclare publiquement, en termes suffisamment clairs, sa répugnance à servir plus longtemps une autorité religieuse dont l'influence malsaine est non moins indiscutable que sa puissance dominatrice. Un individu, qui sait non moins pertinemment, que toutes les autres autorités dérivent ou sont étroitement solidaires de celle-ci.

Pensez-vous que cet homme ira jusqu'au bout dans la voie de la révolte et franchement affirmera la complicité des autres erreurs, inséparables de celles qu'il avait jusque-là prêchée? Non pas! Charbonnel quitte la *Direction* Léon XIII pour entrer dans une autre, où se jouent semblables comédies et se font, au nez des mêmes badauds, pareilles grimaces! Moitiés d'hommes, moitiés d'indignés et de sincères, sur lesquels il ne faut certes pas compter. Le défroqué Charbonnel est tout au plus un exemple nouveau, (car il est loin d'être le seul) que dans les rangs *si disciplinés* de l'armée religieuse, un vent de désagrégation passe, qu'un découragement s'y révèle, dont nous ne pouvons que souhaiter la contagion rapide parmi les adversaires les plus redoutables, (n'en déplaise à certains économistes et sociologues) que nous ayons encore à combattre!

Redoutons chez nous les Moitié-de-Poulet; mais réjouissons-nous d'en voir éclore dans le champ ennemi.

Jos.

## Sergent-Sergot

Dans la nuit de dimanche à lundi, un sergent rengagé du 3e régiment d'infanterie de marine, porteur de la médaille coloniale, titubait sur le boulevard St-Martin. En face d'une pâtisserie, le sous-ordre du fusilleur Billot, chez lequel sans doute la boisson développe un extraordinaire souci de l'ordre (!) public, avisa un pauvre gamin sur un banc et lui intima à brûle-pourpoint l'ordre de le suivre au commissariat. Le gamin interloqué marmottait une protestation, quand le sous-off l'empoigna brusquement au bras et secoua le pauvre petit sur le trottoir. Un attroupement se forma, des explications furent demandées à l'ivrogne qui, naturellement, ne trouva que des grossièretés à répondre. La tenancière de la pâtisserie qui avait vu la scène, eut beau protester de la parfaite tranquillité du gamin, la brute médaillée, comme un chien qu'elle est, ne s'entêta pas moins à tenir le bras, sans qu'un seul des spectateurs ait l'énergie d'arracher l'enfant de la poigne imbécile du soldat-sergot. Enfin, des agents survenant voulurent aussi des explications, que leur copain improvisé se refusa encore à leur donner; laissant entendre seulement devant la colère grandissante bien que très platonique de la foule, que l'enfant lui avait fait de *sales* propositions!

Pareille trouvaille était digne du gaonard abruti dont le passage aux colonies justifiait l'imagination en pareille matière. Inutile d'ajouter qu'en dépit des affirmations de la pâtissière et de l'enfant, malgré la saoûlerie visible du sous-off, qui ne leur parlait qu'entre deux hoquets puants, les agents emmenèrent l'enfant et le gradé s'expliquer au commissariat. Nous ne savons ce qui se passa là: mais étant données les excellentes relations qui doivent exister entre la bande Billot et la bande cédée par Lépine à Blanc, nous ne serions pas surpris que le malheureux gosse, arraché à sa flânerie, ait reçu pour son bras meurtri une verte semonce, cependant ue le sous-off aura tranquillement réintégré son chenil.

Le *devoir* du colonel du 3e régiment d'infanterie de marine, est tout tracé: féliciter ce sous-officier pour son énergie à faire respecter le déguisement, dont les oies contribuables ont le grand honneur de l'affubler. Le colonel n'y manquera pas, espérons-le.

## Aux Ardoisières de Trélazé.

Bien que nous n'ayons pas de très récentes nouvelles de Trélazé, nous savons que la grève n'a pas encore de solution.

La Compagnie, naturellement protégée par la troupe (soldats, fils du peuple!) nargue les revendications énergiques des grévistes. Le mieux que peuvent à l'heure actuelle espérer les ardoisiers, c'est d'obtenir à force de solidarité quelques concessions de leurs maîtres. Mais le courageux exemple qu'ils viennent de donner à leurs frères en asservissement, n'en jette pas moins d'utiles semences de révolte. C'est par l'union de leurs efforts contre l'ennemi commun, efforts dont la cohésion peut donner des résultats formidables et prompts, que les prolétaires de tous pays pourront définitivement s'affranchir.

---

Samedi 30, grande soirée familiale et bal aux salons Cloche, 80, boulevard de Clichy, avec le concours des chansonniers de Montmartre.

La semaine prochaine nous donnerons le programme.

---

Les camarades qui ont écrit à Broussouloux pour la tournée de conférences projetée, sont priés de ne pas s'impatienter. Notre ami leur écrira en temps utile et prendra bonne note de leur demande.

---

*Les Camarades d'Algérie, ainsi que ceux des villes se trouvant sur le parcours, sont avisés que* **Louise Michel** *et* **Broussouloux** *se proposent de partir en tournée de conférences très prochainement. En conséquence, nous les prions d'entrer en correspondance immédiatement avec* **Broussouloux**, *rue Moncalm, 41, Paris, en lui donnant les renseignements suivants: l'adresse des salles les mieux disposées, leur prix de location, leur contenance, le nombre d'affiches nécessaires pour la publicité.*

## PROVINCE

### Nîmes

*Meeting indicateur.* — Les groupes républicains de Nîmes, sur l'initiative d'un groupe socialiste, ont organisé, le 14 octobre, un meeting de protestation contre la cherté croissante du pain.

Or, pour faciliter la discussion, disaient-ils, ils avaient rédigé un ordre du jour *invitant* la municipalité et son représentant, le maire, à fixer un tarif maximum aux boulangers ou à leur syndicat.

Parmi les camarades présents, deux ont profité de l'occasion pour déclarer, le premier, *que la solution de cette question se rattachait à toutes les autres, et que, seule, la prise de possession par les affamés, de ce à quoi ils ont droit, la résoudrait; le deuxième, que l'approximation commune des richesses sociales, en remplacement de l'appropriation individuelle, était en effet le seul moyen de résoudre la question.*

Les propositions qui ont suivi, indiquaient toutes (même celle officielle du maire), une méfiance pour l'intervention gouvernementale, et s'adressaient à *l'initiative privée.* Que les continuels dupés le comprennent donc une bonne fois pour toutes! Et qu'ils agissent!

## CONVOCATIONS

### et Communications

#### Paris

Le Groupe des Études Économiques et Sociales. — Conférences publiques et contradictoires par Elie Murmain:

1° Samedi, 30 octobre, à 9 heures du soir: l'Evolution Sociale et la Faillite Capitaliste;

2° Jeudi, 4 novembre, à 9 heures du soir, le Césarisme et le Catholicisme devant la question sociale;

3° Jeudi, 11 novembre, à 9 heures du soir, les Doctrines Socialistes et le Prolétariat.

4° Samedi, 20 novembre, à 9 heures du soir, l'Anarchie et la Science Sociale.

Citoyens,

Le problème social plus que jamais se pose nettement. Pour tous, bourgeois et prolétaires, industriels, commerçants, employés, ouvriers, l'avenir est menaçant. Une solution s'impose. Que sera-t-elle? Une révision constitutionnelle, un changement politique, l'intervention de l'Eglise le Pape, le Roi ou l'Empereur pourront-ils sauver la Société? Sera-ce le Socialisme par la Coopération, le Communisme ou le Collectivisme qui établira l'harmonie des intérêts? Ou bien devons-nous attendre la disparition des conflits actuels par l'application de l'Anarchie?

Telles sont les questions que nous vous invitons à examiner et à venir discuter avec nous, dans l'espoir de découvrir au milieu du chaos où nous nous agitons, la vérité qui nous guidera vers la Paix Sociale.

---

Salle du Commerce, 94, faubourg du Temple. — Samedi, 23, octobre, à 8 h. 1/2 précise. — Grande réunion publique et contradictoire.

Camarades,

Chaque jour nous apporte un nouveau méfait de l'Assistance publique; avec l'hiver qui s'approche, les suicides ayant pour cause la misère se font plus nombreux.

Ordre du jour:

1° Les crimes de l'assistance publique; 2° La situation actuelle; 3° Anarchistes et socialistes aux élections de 1898.

Les résolutions du congrès de Toulouse.

Orateurs dont le concours est assuré: Charles Malato; E. Girault; F. Pelloutier; Tortelier; Buteaud; Leboucher; Brunet; Boala: Julien; Prost; Régis; Abriolle, etc.

A l'issue de la réunion une collecte sera faite dont le bénéfice sera intégralement affecté à un manifeste aux conscrits. — Entrée: 0 fr. 25 pour les frais.

---

Les Libertaires du XIIIe, sont invités à se réunir samedi, 23 octobre, salle Santé, 163, avenue d'Italie.

Ordre du jour:

La propagande abstentionniste. — Doit-on soutenir la candidature Cyvoct?

---

Tous les camarades du XVe arrondissement sont priés de se trouver le samedi, 23 octobre, chez Béra, 116, boulevard de Grenelle, à 9 heures précises. — *Très urgent.*

---

La Bibliothèque Sociologique des Travailleurs Libertaires du XIIe. — Samedi, à 8 h. 1/2, salle Bertrand, 110, avenue Daumesnil, conférence par un camarade sur l'Anarchie et ses dissidents. — La Révolution violente. — Entrée gratuite.

---

Bibliothèque Sociale de Montmartre, 2, rue d'Orchamps. — Samedi prochain, 23 octobre, conférence par Marestan. — Sujet traité: Les réalités d'aujourd'hui et les hypothèses de demain. — Réunion privée. — On se procure des cartes chez Lille, marchand de vins, rue Burcq, et au Père Peinard.

#### Banlieue

Aubervilliers. — Réunion des Libertaires des Quatre-Chemins, samedi 23, 11, rue des Ecoles, à Aubervilliers (buvette libertaire). Les copains sont priés d'être exacts pour discuter sur une question importante.

---

Ivry. — Jeudi 14 octobre, le camarade Girault, a fait sa 2e conférence à Ivry-sur-Seine, sur: 1re partie. *La Révolution sociale et ses renégats socialistes*, et 2e partie. *La marche révolutionnaire européenne et les crimes sociaux de la fin du siècle.*

Les deux conférences de Girault porteront quelque fruit, il y a lieu de l'espérer et les libertaires d'Ivry qui peuvent maintenant se rencontrer, feront tout pour continuer la propagande.

---

Ivry-sur-Seine. — Le Groupe Libertaire, se réunit tous les dimanches, à 2 h. 1/2, salle Desly, place Guillaume-Bac.

Le 24, causerie par Georges Guède: Le Parlementarisme.

---

Saint-Denis. — Les camarades sont avisés qu'aucune réunion n'aura lieu d'ici à quelque temps, une convocation ultérieure annoncera la prochaine réunion.

---

Pour assurer la régularité de la vente des journaux anarchistes les camarades sont avertis que lesdits journaux sont en vente principalement chez M. Fouché, rue de la République et Mme Frocourt, rue de Paris.

Il serait préférable que les lecteurs se les procurent à ces deux endroits, ce qui éviterait de faire des invendus.

---

Les camarades désireux de se procurer la revue mensuelle: L'*Ouvrier des Deux-Mondes*, sont priés de s'adresser au compagnon Louis Grandidier, 91 rue de Paris qui la leur fera parvenir.

#### Province

Amiens. — Tous les camarades sont invités à se rencontrer, le dimanche, 24 octobre, à 5 h. du soir, au Cent de Piquet-faubourg du Cours.

Sujet: Distribution de cartes d'entrée pour la soirée.

Rentrée des fonds et des billets invendus.

Vu le peu de temps qui reste, le concours de tous les amis pour l'organisation définitive, est indispensable.

---

Alcazar d'Amiens. — Samedi 30 octobre à 8 h. 1/2 précises. Grande fête privée familiale et artistique, organisée par les Libertaires d'Amiens. Concert, Causerie et grand bal de nuit. Le *Fardeau de la Liberté*, pièce en un acte. Grande tombola gratuite. Lot principal, un Bon de l'Exposition (valeur 20 francs). Prix d'entrée: 30 centimes pour les hommes, 20 centimes pour les femmes. Les enfants au-dessous de douze ans ne payent pas. Les portes seront ouvertes à 7 h. 1/2.

---

[illegible] restaurant Cantillac, à Bruges (Gironde), conférence publique et contradictoire.

Sujets à traiter: De la propriété individuelle; Des prolétaires agricoles. — Entrée: 0 fr. 10.

---

Chalon-sur-Saone. — Les travailleurs qui s'intéressent à la question sociale sont invités, chez Guillon, 39, rue St-George, pour discuter sur (les élections), et (la propagande abstentionniste). Causerie par un camarade. Urgence.

---

Café de la Liberté, rue de la Viniette, 26. Dimanche 24, grande réunion de tous les copains de Lille et des environs à 9 heures du matin. Sujet: *Lancement d'un organe anarchiste.*

---

Limoges. — Le Groupe, « la Jeunesse Libertaire », se réunira à partir du dimanche 24 courant, tous les dimanche à 2 h. 1/2 de l'après-midi, 3 place du Champ-de-Foire, restaurant Brousseau au 1er étage. A chaque réunion: causerie par un camarade, chants, poésies révolutionnaires.

Les personnes désireuses de se livrer sur le terrain de la libre discussion à l'étude des questions sociales, sont invitées.

Les camarades sont prévenus que des carnets de souscription sont mis en circulation pour permettre aux isolés le versement d'une obole si minime soit-elle, pour la propagande. Ces carnets contiennent des détails sur l'affectation des sommes recueillies.

Une bibliothèque étant en formation, les camarades qui pourraient nous faire le don de volumes, brochures ou journaux se rattachant à l'Idée, sont priés de les faire parvenir à Beaure, 72, chemin des Riuhouse.

---

Le Mans. — Les lecteurs du *Libertaire*, des *Temps Nouveaux* et du *Père Peinard*, se réunissent tous les samedis à 8 h. 1/2 du soir, salle Sthorez, avenue de Saint-Gilles.

---

*Montereau.* Samedi, 23 courant, à 8 heures 1/2 du soir, salle de la Renaissance, grande rue, 89. Conférence publique et contradictoire par Broussouloux.

---

Nimes. — Les Individualistes coalisés se réunissent tous les samedis et dimanches, 2, rue Monjardin, coin de l'Esplanade, bar Français.

Ils organisent pour dimanche soir, 24 octobre, une soirée familiale avec chants et récitations humanitaires, au profit mi de l'Ecole Libertaire, mi des bannis de Monjuich. — Prix d'entrée: 0 fr. 15.

---

La *Morale Déiste* est en vente au groupe des Individualistes coalisés, 2, rue Monjardin, à Nîmes.

---

Roubaix. — Fête familiale, dimanche 24 courant. — Brasserie Libertaire.

« L'apparition de la Cravache. »

---

Reims. — Samedi 23 octobre, conférence publique et contradictoire, salle Vanny, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour: La verrerie ouvrière, la prud'hommie; sujet ayant trait au présent et à l'avenir du prolétariat.

Plusieurs orateurs prendront la parole.

---

Saint-Nazaire. — Les camarades de St-Nazaire et des environs qui désirent le *Libertaire* à domicile, n'ont qu'à s'adresser à Hamelin, au près gras, à St-Nazaire.

---

Toulon. — Les camarades trouveront toutes les publications anarchistes à la marchande de journaux établie, rue Vincent-Cordouan, 2 (ancienne rue du Champ-de-Mars), ainsi que les brochures. En vente actuellement: « Les Variations Guesdistes ».

#### Étranger

Bruxelles. — Les Solidaires Bruxellois (cercle typographique libertaire). — Dimanche, 21 novembre, à 8 heures du soir, grand concert suivi de bal dans la salle de la Mutualité, 38, rue des Pierres, avec le gracieux concours du cercle les « Phalènes » et d'artistes. Au cours de cette soirée qui promet d'être fort belle, une conférence sera donnée au sujet des groupements corporatifs.

Le prix d'entrée est fixé à 10 centimes.

La fête est organisée au profit de l'Ecole Libertaire et du journal *Germinal.*

## PETITE CORRESPONDANCE

*Elie Juchalaye*, à Annonay. — 1° Mettez-vous en correspondance avec Dhorr, poste restante, Marseille; 2° Charles Albert, 120, rue Lafayette; 3° N'avons pas connaissance du tryptique en question ni de l'adresse de Recollin fils.

*Xavier.* Que les camarades prennent l'initiative, chacun dans leur milieu, de faire circuler des listes de souscription pour l'Ecole. Point n'est besoin d'en tête ou de timbre. — *Dogme et Science* vous a été adressé; merci de votre appréciation, mais elle me paraît trop flatteuse pour ne pas être exagérée.

*Perrin*, à Lyon. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à demander à la rédaction du *Nouvelliste* qu'elle vous procure le numéro d'août de la *Croisade Française*, directeur vicomte Denechère.

*Type-Club* de Bruxelles. Veuillez bien insérer votre appel, mais sachez qu'ici nous n'*exécutons* personne.

*Bonneau*, au Rainey. Vous êtes prié de passer dans nos bureaux, j'aurais plusieurs choses à vous demander.

*Guidez*, à Paris. J'ai perdu votre lettre et par conséquent votre adresse. Venez me voir au *Libertaire*, tous les matins de 9 h. à 11 h.

Raubineau prie le bicycliste de lui donner de ses nouvelles, poste restante, Fourchambault.

*Gardian.* Retournez-nous bordereau en réglant.

*Epernon.* Un camarade est prié de passer prendre les invendus chez Eudes et de les utiliser.

*Beaure*, Limoges. « Evolution et Révolution » épuisé.

*E. B.*, Lyon. Communication trop tard.

*V. Fouquet.* Nous perdons 30 0/0 sur timbres *étrangers*; veuillez nous régler dorénavant en mandats.

*James* à Châlons. Reçu dépêche, mais n'avions plus un seul journal au bureau.

*Nizet* à Verviers. Retournez-nous bordereau en réglant.

—Le camarade Zisly doit se mettre en relation avec le camarade Hubert Sevrin de Belgique et avec un camarade des pays suivants: Russie, Allemagne, Danemark, Portugal, Italie, Australie. Lui écrire: Librairie Roffé, angle de la rue Flocon, Paris.

*Rennes.* Les camarades de Rennes sont priés de nous indiquer un dépositaire.

*X...* 1° C'est aux camarades de s'entendre et d'engager les marchands à la vente de nos journaux en les réclamant instamment. 2° Pourquoi ne nous indiquez-vous pas une adresse où nous vous adresserions les journaux nécessaires. Ceci pourrait être fait par les camarades dans toutes les villes.

*Péqueux* à Reims. Avons retrouvé règlement n° 95 et 96.

*Ougrée*, Thirriard. Avons reçu un mandat de 5 fr. 57, le 10 septembre. Donnez explications, s.v.p.

*Omer Boulanger.* Retournez-nous bordereau chaque règlement s.v.p.

*Sauvage* à Roubaix. Avons reçu collecte 0.80.

Le camarade Schneider est prié d'écrire à la camarade Emma même adresse.

*L. Myriem*, rue d'Ulm, Paris. Manuscrit saisi. Nous sera remis, nous le pensons.

—Nous recevons trop tard et presque illisible un compte-rendu de la réunion de limonadiers, (Bourse du travail.)

*Poger Sadrin.* La salle où tu devais faire ta causerie est refusée. Donc ne te dérange pas.

*Cadeau* à Grenoble. Les crimes de Dieu sont au prix de 10 fr. le 100 ce qui fait 5 fr 90 au lieu de 4 fr. 06.

*Hamelin.* Bien reçu ta lettre et coupures.


**LES CRIMES DE DIEU**

PAR

**SÉBASTIEN FAURE**

**0 fr. 15** cent. l'exemplaire

**10** francs le cent

---

**Le Dogme et la Science**

PAR

**ÉMILE JANVION**

**0 fr. 25** cent. l'exemplaire

**18** francs le cent



*L'Imprimeur-Gérant:* GUSTAVE REBUT

PARIS—Imprimerie spéciale du *Libertaire*

120, rue Lafayette.